

L'ADIJ et AvoTech ont le plaisir de vous convier à une conférence organisée par leur atelier commun "BlockChain : enjeux juridiques et nouvelle technologie au service du Droit" sur le thème:

LA BLOCKCHAIN POUR TOUS OU TOUT SAVOIR SUR LE DROIT DE LA BLOCKCHAIN

Lundi 9 avril 2018 de 19H à 21H

Maison du Barreau – Auditorium – 2/4 rue de Harlay – Paris 1^{er}

L'ADIJ et AvoTech proposent via leur atelier commun "BlockChain : enjeux juridiques et nouvelle technologie au service du Droit" leur première rencontre autour de la BlockChain. Cet événement est l'occasion de démontrer par des exemples et des témoignages concrets en quoi cette technique révolutionne la pratique du droit et d'en dresser un premier état des lieux d'un point de vue juridique avec des experts de cette question.

Programme

Accueil des participants – Fabien Waechter, Président de l'ADIJ et Mathieu Davy, Président d'AvoTech

Discours d'ouverture - Bâtonnier Christiane Féral-Schuhl, Présidente du Conseil National des Barreaux (CNB)

La BlockChain expliquée simplement, par Christophe Lemée, co-fondateur de Deep Block

Table ronde n°1: l'apport de la BlockChain au droit : cas pratiques et retours d'expérience animée par Anne-Charlotte Gros, Vice-Présidente de l'ADIJ

Le Smart contract grâce à la BlockChain : Alexandre Clément, product owner de l'application Fizzy, AXA Group

La preuve en BlockChain : Barthélémy Lemiale, avocat au Barreau de Paris et fondateur d'Ipocamp

La levée de fonds en BlockChain : Cédric Dubucq, avocat au Barreau d'Aix en Provence et fondateur de Lex4

La BlockChain, un outil innovant pour les huissiers : Nicolas Dessard, Huissier de Justice

Table ronde n° 2 : "le droit de la BlockChain ou quels droits pour la BlockChain ?" animée par Henri de la Motte Rouge et Jean Philippe Touati, avocats au Barreau de Paris et co-fondateurs de Deep Block

Professeur Pierre Berlioz, Directeur de l'Ecole de Formation des Barreaux (EFB)
Simon de Charentenay, Maître de conférence de droit à l'Université de Montpellier
et fondateur d'Openflow

Marie-Hélène Fabiani, avocate au Barreau de Paris et membre du CNB

Olivier Cousi, avocat au Barreau de Paris, ancien membre du Conseil de l'Ordre de Paris

Cet événement sera suivi d'un cocktail à 21 Heures.

Inscription obligatoire avec envoi du présent formulaire à l'adresse suivante :
coordination-adj@adj.fr

**LA BLOCKCHAIN POUR TOUS
OU TOUT SAVOIR SUR LE DROIT DE LA BLOCKCHAIN**

Lundi 9 avril 2018 de 19H à 21H

Maison du Barreau – Auditorium – 2/4 rue de Harlay – Paris 1^{er}

Madame/Monsieur.....

Titre/Fonction.....

Société/Institution/Cabinet/Etablissement.....

Adresse.....

Email.....

Téléphone.....

N° CNBF (*uniquement pour la déclaration à la formation continue des Avocats*).....



Cette manifestation est validée au titre de la formation continue des avocats.